



la randonnée pour tous !



RANDONNÉE « Les Barrages du Bimont et Zola »

Dimanche 23 novembre 2025

○ **RENDEZ-VOUS**

- ⌚ Le dimanche 23 novembre à 9 h 30 **au Parking du Barrage du Bimont**
- ⌚ Pour ceux qui viennent de la région de Manosque et qui souhaitent se regrouper, rendez-vous à 8h30 à la **gare routière**.

○ **ITINERAIRE D'ACCES AU LIEU DE RENDEZ-VOUS**

- ☒ Depuis le nord d'Aix en Provence :

- par l'A51 sortie « Aix-les Platanes »,
- par la nationale, après Venelles direction « Aix-les Platanes » D95.

Après « les Platanes », suivre « Aix-en-Provence ».

A l'entrée d'Aix au feu rouge (2^e) prendre à gauche direction « Pont de Beraud ». Continuer dans la direction « Pont de Beraud », « Vauvenargues ».

Après le lycée Paul Cézanne (Pont de Beraud), continuer sur la D10 direction Vauvenargues sur 6,5 km et prendre à droite (après St Marc Jaumegarde) la route du Barrage du Bimont (D10F) jusqu'au parking.

Point GPS : 43.5417553697575, 5.532896010837601

Adresse Google Maps : <https://maps.app.goo.gl/s3xpCVbySjvERZC9>

○ **DIFFICULTE DE LA RANDONNEE**

- ☒ Dénivelée : 267 mètres
- ☒ Longueur : 11,4 km
- ☒ Difficulté pour les joëlettes : en grande partie roulant

○ **DESCRIPTION DE LA RANDONNEE – THEME**

- ☒ Animateurs de la randonnée : Elsa Rousselot & JB Porcher

Nous emprunterons essentiellement des pistes forestières dans le massif de la sainte Victoire. Nous suivrons les gorges de la Cause pour rejoindre les carrières de Bibemus, puis nous descendrons au barrage Zola et le retour au barrage du Bimont se fera en passant la crête du Marbre.

O EQUIPEMENT A PREVOIR :

- ☒ Equipement habituel pour la randonnée, sans oublier de bonnes chaussures, des vêtements chauds et imperméables.
- ☒ *Présence des chiens déconseillée*

O INSCRIPTIONS (obligatoires) :

- ☒ En répondant à ce mail ou par téléphone ou texto à hce04 au 06 98 51 07 99
- ☒ ***Important : les inscriptions tardives ou les non inscriptions conditionnent le nombre de joëlettes présentes lors de la randonnée***

O RAPPEL :

- ☒ Il appartient à chaque participant de vérifier son aptitude médicale à la pratique de la randonnée.
- ☒ En cas de problème le jour de la randonnée, joindre JBaptiste 06 71 37 98 69
Ou Elsa 06 22 85 01 39

O COVOITURAGE :

Coût total d'un transport = Nbkm x 0,20 € + péage(s)

Le coût de covoiturage = Coût total / Nb d'occupants (conducteur compris)

Le coût de covoiturage est à régler au conducteur.

HCE04 prend uniquement en charge :

- *Le coût de covoiturage des jeunes du CADA*
- *Le coût de transport des joëlettes :*
 - *1 joëlette = 2 passagers*
 - *2 ou 3 joëlettes = 3 passagers*

O REMARQUES CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPEES INSCRITES A CETTE BALADE :

Le nombre de joëlettes étant tributaire des accompagnateurs actifs ayant signalé leur participation (parfois tardivement ...) les personnes handicapées inscrites à cette balade seront averties par téléphone quelques jours avant.